

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ; et la Loi N° 2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU le Décret N°2009 – 260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Compte Rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 23 avril au 04 Juin 2010.

DECRETE

Article 1^{er} : sont promus à titre Normal et Militaire dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang de la date de leur réception dans le nouveau grade, les Officiers Supérieurs des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

A. Promotions

✚ Au grade de Commandeur

1. Cabinet Militaire de la Présidence de la République

Colonel AKPONA Joseph Emmanuel (ancien off/ONB par décret n°2004-511 du 14 sept 2004).

1. Forces Terrestres

Colonel BIO NINGUI Bakassiri (ancien off/ONB par décret n°2004-511 du 14/09/04)

✚ Au Grade d'Officier

2. Forces Terrestres :

- Intendant Général de Brigade LAFIA Bio Kpo (ancien Ch/ONB par décret n°96-521 du 25/11/96)
- Médecin Colonel GNANGNON Tossou Albert (ancien Ch/ONB par décret n°2004-511 du 14/09/04)
- Colonel BANKOLE KOSSOKO Dansou Elie Djidjôho (ancien Ch/ONB par décret n°2002-332 du 23/07/02).

Article 2 : sont nommés à titre normal et militaire dans l'Ordre National du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang de la date de leur réception, dans l'Ordre, les Officiers des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

1. Cabinet Militaire de la Présidence de la République

- Lieutenant Colonel MEGOUNGNA Bako
- Capitaine de Corvette ABALLO Abdou-Karim
- Capitaine AGOSSOUNON Agongnikpo Eric Kossi
- Capitaine BONOU Lucien
- Capitaine KADRI Abdou Sahadou

2. Forces Terrestres

- Colonel BOURANDI Diboussé Alahassann
- Colonel BABALOLA Emmanuel
- Lieutenant Colonel ADANDEDJAN Blaise
- Capitaine de Frégate GNANVOSSOU Gangbatè dit Christophe
- Capitaine de Frégate AHOYO Fernand maxime
- Intendant Militaire de 3^{ème} classe ASSOGBA C. Alfred
- Capitaine de Corvette OLATOUNDJJI Jean Léon
- Capitaine GOMINA Faïzou

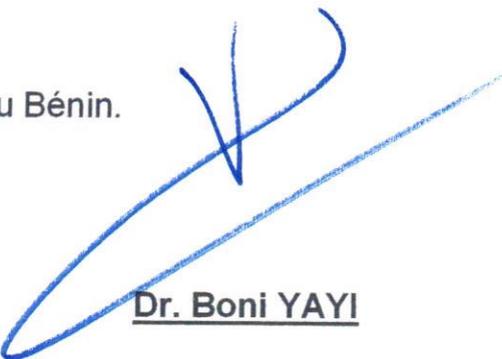
3. Gendarmerie Nationale

- Colonel ASSAVEDO Azévodoun Gérard
- Lieutenant Colonel AHIHA Cyrille Enabouhoua
- Chef d'Escadron GOUCHOLA Spéro Lewis Sénakpon
- Capitaine FONTECLOUNON François
- Capitaine ODOH Kossi Noukpo Epiphane

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

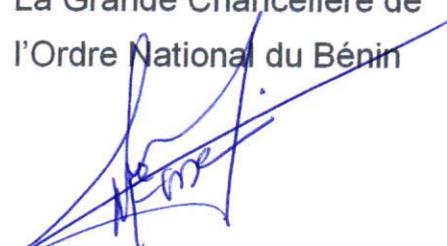
Fait à Cotonou, le 11 juin 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR4 – AN4 – CC2 – CS2 – HCJ2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES30 – GCONB20 – SGG4 – DEPARTEMENTS 12 - DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEG – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 23.